



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE  
SUPERVISION BANCAIRE

# Communiqué de presse

15 novembre 2021

## La BCE lance une consultation sur son projet de guide relatif à la notification des opérations de titrisation

- La BCE lance une consultation sur son projet de guide relatif à la notification des opérations de titrisation
- Ce guide non contraignant précise les attentes en matière de notification pour les banques soumises à une supervision directe
- La consultation s'achèvera le 5 janvier 2022

La Banque centrale européenne (BCE) lance ce jour une [consultation publique](#) sur son projet de guide relatif à la notification des opérations de titrisation. Cette consultation fait suite à l'annonce par la BCE en mai 2021 de sa [décision](#) de veiller à ce que les banques qu'elle supervise directement respectent les exigences relatives à la rétention du risque, à la transparence et à la retitrisation pour l'ensemble des titrisations, définies aux articles 6, 7 et 8 du [règlement de l'UE sur la titrisation](#).

Ce guide non contraignant clarifie les informations que la BCE attend des banques qu'elle supervise directement lorsqu'elles interviennent en qualité d'initiateur ou de sponsor dans les opérations de titrisation. Les exigences du règlement sur la titrisation couvrent l'ensemble des opérations de titrisation, publiques et privées, traditionnelles, synthétiques ainsi que les opérations sur papier commercial adossé à des actifs, indépendamment du fait qu'elles soient ou non structurées pour permettre un transfert de risque significatif.

La BCE attend des banques qu'elles se conforment au guide pour l'ensemble des opérations de titrisation émises après le 1<sup>er</sup> avril 2022. Le guide sera actualisé lorsque cela s'avérera nécessaire afin de refléter les évolutions pertinentes en matière de réglementation et de supervision des opérations de titrisation.

### **Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias  
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

**Communiqué de presse / 15 novembre 2021**

La BCE lance une consultation sur son projet de guide relatif à la notification des opérations de titrisation

Les résultats de la consultation, qui commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 5 janvier 2022, seront pris en compte lors de la finalisation du guide.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Nicos Keranis](#)**

**au : +49 172 758 7237**

**Banque centrale européenne**

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), site Internet : [www.bankingsupervision.europa.eu](http://www.bankingsupervision.europa.eu)

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France